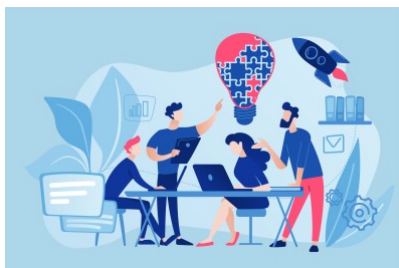


Programme de Formation

FA09 - Les marchés publics d'assurances



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 29/06/2026

fin 30/06/2026

Contenu pédagogique

Public visé

Personnels ayant à passer ou à contrôler des marchés d'assurances

Objectifs pédagogiques

Connaître les dispositions applicables aux contrats d'assurances

Organiser une consultation

Gérer les relations avec un courtier ou un agent

Négocier et rédiger le contrat

Description

1. Le régime juridique des marchés publics d'assurance

Les sources légales et réglementaires

Les sources jurisprudentielles

Le code des assurances

La circulaire du 24/12/2007 sur la passation des marchés publics d'assurances

Les guide de l'OEAP

2. La rédaction des cahiers des charges

Le recours à un prestataire extérieur

Les prestations concernées

L'auto assurance : définition, risques



- Les franchises et les primes
- La sinistralité
- La durée et les reconductions d'un marché d'assurances
- Les composantes du prix et son évolution
- Quel allotissement ?
- Faut-il des variantes et des options ?

3. La passation du marché

- Comment déterminer le montant du marché : la notion de service homogène et les assurances
- Le choix de la procédure : MAPA, appel d'offres ou dialogue compétitif
- Le recours à l'urgence est-il justifiable ?
- Le choix des candidats : les pièces à demander, le cas des courtiers

4. L'exécution du marché

- La variation du prix
- La prise en compte de l'évolution des risques
- La prévention et la gestion des litiges



Prérequis

Une connaissance de base de la réglementation des marchés publics



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

- QCM de début et de fin de formation d'évaluation des compétences
- Cas pratiques
- Tour de table
- Evaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.